

TRAITEMENT DE L'EAU DES PISCINES PRIVEES A USAGE COLLECTIF

Objectifs : Acquérir les connaissances techniques, pratiques et réglementaires nécessaires à l'exploitation d'une piscine collective :

- Réaliser les analyses,
- Interpréter les résultats,
- Connaître les risques sanitaires,
- Identifier les actions correctives et agir en cas d'anomalie

Contenu :

Réglementation sanitaire : normes et recommandations :

- Cadre d'intervention de l'ARS
- Règles d'hygiène des piscines : eau, sols, air
- Risques sanitaires pour les baigneurs
- Surveillance sanitaire : auto-surveillance et contrôles ARS

Surveillance et entretien :

- du système hydraulique et de filtration
- débits obligatoires, nettoyage préfiltres et filtres
- vérification des installations
- Tenue du carnet sanitaire

Qualité de l'eau :

- Mesures des paramètres de l'eau :
 - de l'équilibre de l'eau : pH – TH – TAC
 - de la désinfection : chlore libre, chloramines
- Identification des risques sanitaires associés

Traitement de l'eau :

- Différents systèmes de désinfection
- Comment lutter contre les chloramines ?
- Techniques et procédés de lutte contre les algues et les troubles de l'eau
- Proposition d'actions correctives
- Préparation et injection des produits correcteurs

Sécurité : stockage et manipulation des produits, équipements de protection individuelle

Modalités pédagogiques : formation en groupe de 10 stagiaires maximum avec alternance d'apports théoriques et pratique – Chaque stagiaire devra amener un échantillon d'eau pour analyse

Validation : exercices pratiques en cours de formation – test de positionnement en entrée et sortie de formation – certificat de réalisation remis en fin de formation

Formateur : Mr VIE Benjamin, formateur et expert près la cour d'appel de Montpellier – Membre de la CNEPS

Contact : Aurélie ROUSSEL – aurelie@cap-formations.com

Public : professionnel assurant l'entretien des piscines publiques et des piscines/spas privés à usage collectif

Durée : 7 heures sur 1 jour

Tarif : 462€ HT
(éligible au financement de la formation professionnelle)